

N° : DE/46/7.1/21.03.2022-14

<b>EXTRAIT du PROCES-VERBAL des            DELIBERATIONS DU CONSEIL            DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION</b>			
Althen-des-Paluds – Bédarrides – Monteux – Pernes-les-Fontaines – Sorgues			
Nombre de délégués en exercice	47	Absents représentés :	7
Présents	35	Absents non représentés :	5
<b>VOTANTS</b>			<b>42</b>

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique salle des fêtes à Sorgues, le 21 mars 2022, après convocation légale reçue le 15 mars 2022, sous la présidence de M. Thierry LAGNEAU, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération « Les Sorgues du Comtat ».

**Étaient présents :**

M. David BELLUCCI, M. Jean BERARD, M. Fulgencio BERNAL, Mme Nadège BOISSIN, M. Didier CARLE, Mme Pascale CHUDZIKIEWICZ, Mme Cindy CLOP, M. Laurent COMTAT, M. Patrice DE CAMARET, Mme Aurélie DEVEZE, Mme Jacqueline DEVOS, Mme Isabelle DUCRY, Mme Evelyne ESPENON, Mme Sylviane FERRARO, M. Cyrille GAILLARD, M. Stéphane GARCIA, Mme Chantal GONNET-OLIVI, M. Christian GROS, Mme Florence GUILLAUME, M. Mario HARELLE, M. Robert IGOULEN, M. Thierry LAGNEAU, M. Stéphane MICHEL, Mme Annie MILLET, M. Samuel MONTGERMONT, M. Marc MOSSE, M. Christophe MOURGEON, Mme Patricia NICOLAS, M. Guillaume PASCAL, Mme Valérie PEYRACHE, M. Christian RIOU, Mme Emmanuelle ROCA, M. Michel TERRISSE, Mme Sylviane VERGIER, Mme Aurélie VERNHES.

**Étaient Absents représentés :**

Mme Carine BLANC-TESTE, (pouvoir donné à Mme Chantal GONNET-OLIVI), Mme Patricia COURTIER, (pouvoir donné à Mme Emmanuelle ROCA), M. Dominique DESFOUR (pouvoir donné à Mme Sylviane FERRARO), Mme Christelle PEPIN (pouvoir donné à M. Christian RIOU), M. Bernard RIGEADE, (pouvoir donné à M. Cyrille GAILLARD), M. Joël SERAFINI (pouvoir donné à M. Thierry LAGNEAU), M. Gérôme VIAU, (pouvoir donné à Mme Aurélie DEVEZE).

**Étaient Absents non représentés :**

Mme Sandy GEIGER, M. Michel MUS, M. Michel PERRAND, M. Raymond PETIT, M. Serge SOLER.

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté d'Agglomération : **M. Pascal GUILLAUME** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Bilan annuel 2021 des opérations immobilières – Acquisitions et cessions de la  
 Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat**

Monsieur Stéphane GARCIA, Vice-président, rappelle à l'assemblée que selon l'article 5211-37 du Code Général des Collectivités Territoriales, le bilan des acquisitions et cessions opérées par les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale est soumis chaque année à délibération de l'organe délibérant. Ce bilan est annexé au compte administratif de l'établissement concerné.

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
LES SORGUES DU COMTAT

9910E1084-248400293-20220321-DE21032022\_

Un tableau récapitulatif des opérations immobilières de 2021 (Acquisitions et Cessions) retraçant la politique foncière de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » sera donc présenté et annexé à la délibération.

**Le Conseil communautaire,**

**Monsieur Stéphane GARCIA, Vice-président, entendu,**

**Et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,**

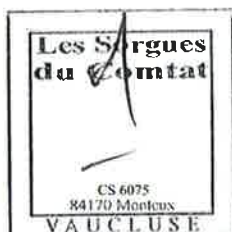
**PREND ACTE** du bilan annuel 2021 des opérations immobilières des acquisitions et des cessions de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat », annexé à la présente délibération et au Compte Administratif 2021.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.  
Et ont signé au registre les membres présents.  
Pour copie conforme.

**Christian GROS**

**Président de la Communauté D'Agglomération  
Les Sorgues du Comtat**

**Le Président,**



**COMPTE ADMINISTRATIF 2021 : C****MONTEUX ZAC des Escampades**

Acquéreur	Localisation	Parcelles	Contenance m <sup>2</sup>	Délib N°	Acte de vente	HT
Monsieur Cédric Théry, Madame Fanny VALERO	MONTEUX ZAC des Escampades	80 AK 266	1 617 m <sup>2</sup>	n° 27 du 14/12/2020	23/07/2021	215 000 €
SCI 4P CANDY	MONTEUX ZAC des Escampades 2	AC 160	5040 m <sup>2</sup>	n°22 du 12/11/2019	26/05/2021	146 400 €
SCI Gigaplex	MONTEUX ZAC des Escampades 2	AC 213 et AC 107	9006 m <sup>2</sup>	n°17 du 12/10/2020	22/06/2021	300 812 €
<b>TOTAL CESSIONS</b>						<b>662 212,00 €</b>

**MONTEUX SAINT HILAIRE**

Acquéreur	Localisation	Parcelles	Contenance m <sup>2</sup>	Délib N°	Acte de vente	HT
Société MISVA représentée par M. JC MORIN	MONTEUX SAINT HILAIRE	80 B 2085	3 554 m <sup>2</sup>	n° 26 du 14/12/2020	29/11/2021	400 000 €
<b>TOTAL CESSION</b>						<b>400 000,00 €</b>